

VILLE DE SHEDIAC

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL

DATE: LE 30 JANVIER 2012
LIEU: SALLE DU CONSEIL
L'HEURE: 19 H

PRÉSENTS: Raymond Cormier, maire
Peter Breau, maire suppléant
Jacques LeBlanc, conseiller
Charles LeBlanc, conseiller
Laura Gallant, conseillère
André Caissie, conseiller
Michel Thibodeau, conseiller
Normand Belliveau, conseiller

ET: Gilles Belleau, directeur général
Réjean Godin, directeur des finances
Connie Bourgeois, secrétaire municipale adjointe
Paul Boudreau, directeur des services communautaires
Paul Lang, directeur de développement économique
Donald R. Cormier, chef pompier
Sgt. Paul Ouellette, agent du District #4 - GRC
André Frenette, représentant municipal au sein de la CAB
Deux (2) journalistes
Une quinzaine de citoyens et citoyennes

ABSENT: Ernie O'Brien, conseiller

1. OUVERTURE OFFICIELLE

Le président Maire Raymond Cormier déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national et la prière spéciale du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C12-001 Proposé par: Normand Belliveau
Appuyé par: Jacques LeBlanc

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

C12-002 Proposé par: Jacques LeBlanc
 Appuyé par: Laura Gallant

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 novembre 2011, de la réunion extraordinaire du 5 décembre 2011, de la réunion extraordinaire du 6 décembre 2011, ainsi que la réunion extraordinaire du 12 décembre 2011 soient acceptés tels que présentés.

PROPOSITION ADOPTÉE

Conseiller Normand Belliveau mentionne qu'à la réunion du 28 novembre 2011, il avait posé la question concernant la clôture du projet Sailloft. Conseiller Normand Belliveau demande pour un compte rendu sur ce dossier.

M. Belleau mentionne qu'il a discuté de ce dossier avec M. André Frenette de la Commission d'aménagement Beaubassin ainsi que Michel Mercier, agent des arrêtés municipaux. Ils sont en train de regarder aux options pour faire le suivi.

4. PRÉSENTATION PUBLIQUE/PÉTITIONS/ DÉLÉGATIONS

5. LECTURE DE CORRESPONDANCE

a) Denis et Linda Boudreau - OBJET: Remboursement d'une amende qui a été émise par la Commission d'aménagement Beaubassin, pour avoir débuté la construction sans avoir un permis de construction valide. Conseiller Normand Belliveau mentionne qu'il a reçu un appel téléphonique de M. Boudreau. M. Boudreau indique qu'il aurait plus d'information et il aimerait qu'on remette ce point à la prochaine réunion plénière du 20 février. M. Boudreau aimerait faire une présentation au conseil. Ce point est remis en février. Nous allons inviter M. et Mme Boudreau à assister à la réunion.

b) Ronald LeBlanc, Chef adjoint / agent de prévention des incendies – OBJET : M. Ronald LeBlanc aimerait que la municipalité reconnaisse les années de services au sein de la Brigade de pompiers de Shédiac. Il aimerait ses années de services soient considérées comme les années de services avec la ville de Shédiac. Il aimerait que ses avantages sociaux soient calculés à partir de l'année 1991.

C12-003 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Normand Belliveau

QUE l'on accepte de reconnaître les années de services pour le calcul des avantages sociaux à partir de l'année 1991, que le boni de Noël de Ronald LeBlanc passe à 200,00 \$ à partir de 2012 et que ses vacances accumulées avant son embauche en 2007 soient également reconnues.

PROPOSITION ADOPTÉE

c) Oceanside Fitness & Tanning Ltd. – OBJET : Remboursement pour les travaux qui ont été effectués sur les trottoirs en face de son commerce.

C12-004 Proposé par : Normand Belliveau
 Appuyé par : Jacques LeBlanc

QUE l'on rembourse la somme de 7 261,38 \$ pour les travaux qui ont été faits.

PROPOSITION ADOPTÉE

d) Stage 1 Construction Inc. – OBJET – Remboursement pour les travaux effectués sur la rue Laforge concernant l'épaisseur de la gravel. M. Belleau avise le conseil qu'il attend l'information de leur ingénieur. Il n'a rien reçu, il suggère donc que l'on remette ce point en février. Ce point est remis en février dans l'attente de la réception du document.

e) Les Productions Concerts de charité de l'Atlantique – OBJET – Remboursement de 250,00 \$ pour la soirée du Jour de l'An. M. Belleau mentionne que nous n'avons pas reçu les documents, donc on remet ce point en février 2012.

e) Service d'incendie de Shediac – OBJET - M. Daniel Lanteigne aimerait devenir pompier volontaire au sein de la Brigade de pompiers de Shediac.

C12-005 Proposé par: Charles LeBlanc
 Appuyé par: Normand Belliveau

QUE l'on accepte M. Daniel Lanteigne comme pompier volontaire au sein de la Brigade de pompiers de Shediac.

PROPOSITION ADOPTÉE

f) Maisons AML Homes Ltée/LTD. : OBJET – M. André Laforest fait la demande qu'on rembourse toutes les demandes d'incitatifs 2011 pour le développement Domaine Centre-ville et Vesta Estates. M. Belleau suggère qu'une fois qu'on recevra l'évaluation foncière, l'administration pourra analyser le dossier et faire une recommandation au conseil tel que stipulé dans le programme relatif aux incitatifs en matière de développement résidentiel, la politique générale N° 10-06.

g) Mme Suzanne Gallant, présidente du Radiothon 2012 «Dis non à la violence» - OBJET: Le comité organise le septième radiothon pour répondre au besoin dans nos communautés.

C12-006 Proposé par: Jacques LeBlanc
 Appuyé par: Normand Belliveau

QUE l'on accepte de verser la somme de
1500,00 \$ à l'organisme Centre de ressources et
de crises familiales Beauséjour.

PROPOSITION ADOPTÉE

h) La Société Historique de la Mer Rouge Inc. - OBJET – M. Yves-Martin Robichaud, président de la Société Historique de la mer Rouge Inc. remercie la municipalité d'avoir réagi rapidement concernant le problème de moisissure à la maison Pascal Poirier. M. Robichaud aimerait que la municipalité tienne le comité informé des décisions concernant ce dossier et la date possible de la réouverture de l'édifice. M. Belleau mentionne qu'une étude a été faite au niveau de l'ingénierie afin de connaître les coûts de réparation et d'ici les prochains mois on devrait procéder avec les travaux pour permettre la réouverture de l'édifice.

i) Nathalie LeBlanc, présidente de la Société culturelle Sud-Acadie - OBJET: Remerciement et une demande d'aide financière en appui au projet «Célébrons nos quais». Le comité sollicite un octroi de 1 000, 00 \$ de la part de la Ville de Shediac pour embaucher la «ressource humaine» qui permettra de poursuivre le travail déjà entamé.

C12-007 Proposé par: Normand Belliveau
 Appuyé par: Laura Gallant

QUE la somme de 1 000, 00 \$ soit octroyée à la
Société culturelle Sud-Acadie envers le projet
«Célébrons nos quais».

PROPOSITION ADOPTÉE

j) Entreprise Sud-Est : OBJET : Lettre de remerciements. La présidente exprime ses sincères remerciements aux membres du conseil pour l'appui manifesté pendant l'année qui vient de se terminer.

k) F. George Richard, président de Able Sail/Handi-Voile –
OBJET: Lettre de remerciements. Le président exprime ses sincères remerciements aux membres du conseil pour l'appui manifesté envers le groupe pendant l'année qui vient de se terminer.

l) Cynthia Wallace-Casey, direction du patrimoine, Mieux-être, Culture et Sport - OBJET: Déclaration - Semaine du patrimoine. Le président fait la lecture de la proclamation déclarant la semaine du 13 au 20 février la *Semaine du patrimoine du Nouveau-Brunswick*.

C12-008 Proposé par: Michel Thibodeau
 Appuyé par: Jacques LeBlanc

QUE l'on accepte la proclamation telle que lue.

PROPOSITION ADOPTÉE

6. RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS ET SPÉCIAUX

Rapports financiers

Un rapport de la situation financière de la municipalité en date du 26 janvier 2012 est circulé à l'assemblée. Le rapport des dépenses des membres du conseil en date du 31 décembre 2012 est également distribué.

Services de protection

Service d'incendie - Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de novembre et décembre 2011 est circulé à l'assemblée.

Service de police - Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de novembre et décembre 2011 est présenté.

Conseiller Charles LeBlanc remercie le chef pompier Donald Cormier au sein de la Brigade de pompiers de Shediac pour le nouveau programme «Protéger les Aînés». Les dépliants ont été distribués par la poste aux résidents. C'est une très belle initiative.

Rapport de la CAB - Le rapport annuel des permis de construction pour l'année 2007, 2008, 2009, 2010, et 2011 est présenté. Ce rapport nous donne la comparaison de chaque année.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Belleau annonce que l'année que nous venons de terminer nous a permis de poursuivre le momentum entamé depuis quelques années déjà. La construction résidentielle s'est poursuivie à un très bon rythme. Ce qui confirme que la ville de Shediac devient de plus en plus une destination de choix pour les plus jeunes familles. Sur le plan commercial et institutionnel, la ville continue d'être un endroit de choix et devient le lieu d'une grande diversité. Il mentionne que l'ouverture d'un nouveau commerce, la chocolaterie, est un bel exemple de cette diversité. Il est important que nous continuions de miser sur le même genre de commerces pour le futur. L'année 2011 a également été marquée par le départ de deux employés qui ont donné plusieurs années de loyaux services à la municipalité. L'expérience de Mme Jeannette Bourque comme greffière et M. Claude Boudreau directeur des travaux publics va nous manquer, mais c'est l'occasion rêvée de nous donner une nouvelle énergie face aux défis qui s'en viennent. L'année 2011 a également permis d'ajouter du sang neuf avec l'ajout de deux employés dans l'équipe de gestion soient M. Paul Lang et M. Michel Mallet. Le directeur général confie qu'il est fier d'avoir lui-même joint l'équipe en juillet dernier. Pour l'année 2012, nous allons continuer sur la voie de la continuité des dernières années et tous les efforts seront mis afin de développer le plein potentiel de la ville de Shediac tout en positionnant la municipalité comme destination quatre saisons. Le départ de deux employés à la retraite a permis la restructuration de certains départements tout en nous permettant de créer un nouveau poste aux ressources humaines. Lorsque la nouvelle personne en travaux publics sera trouvée et confirmée dans ses fonctions, la nouvelle restructuration pourra alors être complétée. Il remercie tous les employés pour leur soutien au cours des derniers mois qui nous permet aujourd'hui d'assurer une transition en douceur. Membre du conseil, je tiens à remercier particulièrement le travail que Connie a fait durant le dernier mois, car le départ de Jeannette a demandé un certain ajustement. Nous débutons donc l'année 2012 dans la bonne voie. Nous allons bientôt lancer un nouveau processus de planification stratégique ainsi que l'élaboration d'un plan quinquennal pour nos infrastructures. Nous avons de très beaux et très grands projets pour la municipalité. C'est pourquoi il est important de travailler en équipe tant au niveau des employés qu'avec le conseil municipal pour continuer de faire en sorte que Shediac soit une destination recherchée par les touristes et pour nos futurs résidents et résidentes. M. Belleau termine en disant que le syndicat nous a permis d'embaucher une personne pour remplacer les gens qui sont en congé suite à des accidents de travail. Nous avons donc publié des annonces dans le Moniteur et le Times & Transcript. Trois personnes ont postulé pour le poste d'opérateur pour une période maximum de six mois. La personne qui a été retenue est M. Éric Ruel. Il fera des travaux avec le département de travaux publics sur une base temporaire.

8. RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT -

Lotissement Domaine Webster Estates Inc. Subdivision - prom. Riverside - terrain d'utilité publique

M. Gérard Mallais, représentant du Domaine Webster Estates Inc. désire lotir le terrain portant le NID 70017850 et situé le long de la promenade Riverside afin de créer un nouveau lot pour fin résidentielle.

Selon l'arrêté de lotissement de la Ville de Shediac, pour qu'un plan de lotissement soit approuvé, dix (10%) pour cent de la superficie du lotissement doit être dévolu à la municipalité comme terrain d'utilité publique ou le conseil peut exiger que la mise de côté de terrains soit remplacée par le versement d'une somme représentant huit (8%) pour cent de la valeur marchande des terrains à être lotis.

Le cas fut présenté à la réunion mensuelle de la CAB en date du 21 décembre 2011 et la Commission recommandait à la municipalité de conclure une entente pour le versement d'une somme équivalente à 8% de la valeur marchande du lot proposé en lieu de terrain d'utilité publique.

La politique établie par le conseil municipal en 2008 prévoit que le calcul des sommes monétaires devant être versées à la municipalité en lieu de terrain d'utilité publique se fait à partir d'une formule qui s'applique de façon systématique pour tout lotissement présenté au conseil. Dans ce cas-ci, étant donné que le lot se trouve face à la mer, la moyenne de la valeur marchande du terrain à être loti se situe à 42 000, 00 \$, donc 8% de cette somme représente un montant de 3 360,00 \$.

C12-009 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Laura Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ON accepte la somme de 3 360,00 \$ comme versement en lieu de terrain d'utilité publique.

PROPOSITION ADOPTÉE

9. AFFAIRES NON TERMINÉES

Maire suppléant Peter Breau félicite les employés de la municipalité ainsi que les pompiers pour le beau travail qui a été fait durant le tournoi hivernal classique 4 sur 4.

Le Maire Raymond Cormier félicite l'équipe de Paul Boudreau qui a joué un grand rôle dans ce tournoi ainsi que les employés de la municipalité qui ont fait de l'excellent travail.

Conseiller Normand Belliveau félicite les gens pour le beau travail pour ce tournoi. Cons. Belliveau aimerait qu'on fournisse aux citoyens et citoyennes un horaire des activités qui se déroulent au Centre multifonctionnel. M. Paul Boudreau confirme que nous allons avoir un horaire de disponible.

Conseiller Normand Belliveau a reçu quelques commentaires concernant le tournoi 4 sur 4. Il se demande si le tournoi pourrait être divisé en deux parties, adulte et enfant. Vu que le carnaval s'étend sur deux fins de semaine, on pourrait possiblement regarder à faire ceci pour l'an prochain.

Conseiller Normand Belliveau mentionne qu'il a participé aux sessions à Tracadie-Sheila concernant les zones côtières. Il mentionne que Sébastien Doiron de la CAB a fait une très belle présentation.

Conseiller Charles LeBlanc mentionne qu'il y a encore plusieurs lumières qui n'ont pas encore été réparées par Énergie NB.

Conseiller Charles LeBlanc se demande si nous avons établi une date pour la prochaine réunion avec le comité des Rotariens concernant le projet au parc Pascal-Poirier. Le comité était censé faire une rencontre avec le conseil. Le président mentionne que le comité n'était pas prêt pour ce soir, mais le sera peut-être pour la prochaine réunion.

Conseiller Charles LeBlanc félicite Paul Boudreau pour les activités au Centre multifonctionnel. La danse a été bien appréciée de la part des jeunes.

Conseiller Michel Thibodeau se demande si la piste cyclable au parc Centenaire a été réparée. M. Belleau avise que les travaux ont presque tous été complétés cet automne. Il y a peut-être quelques petits travaux d'aménagement qui pourraient être effectués ce printemps. Conseiller Michel Thibodeau mentionne qu'il a reçu une plainte d'une citoyenne. Depuis que la piste cyclable a été aménagée, plusieurs jeunes vont sur son terrain. Ils y laissent tous leurs déchets. Mme avait l'impression que nous allions placer une clôture.

Conseiller Michel Thibodeau se demande si l'étude pour les enseignes «Stop Sign» a été faite. M. Belleau mentionne qu'il est allé voir avec Alphonse. Il y a quelques décisions à prendre sur certains endroits. Un rapport détaillé avec les modifications sera apporté au conseil.

Conseiller Michel Thibodeau se demande si la municipalité a eu d'autres informations sur le nouveau parc qui pourrait être aménagé dans le parc

ourson. Le président mentionne que le terrain a été vendu et que le développeur est en discussions avec la municipalité afin de créer un parc passif dans ce site.

Conseiller Michel Thibodeau mentionne au conseil qu'il a pris l'initiative de faire une activité pour le Carnaval d'hiver. Ils ont organisé une «Poker Walk». Les profits recueillis iront à Hospice Shediac.

Conseiller Michel Thibodeau aimerait que la municipalité change le chant de "O" Canada. Il aimerait que la municipalité fasse un concours qui pourrait intéresser les jeunes chanteurs à y participer.

10. INTRODUCTION DES AFFAIRES NOUVELLES

Rénovations de l'aréna

C12-010 Proposé par: Laura Gallant
 Appuyé par: André Caissie

QUE la municipalité procède avec l'étape des appels d'offres telle que recommandée par la firme d'ingénierie exp et que le conseil décide des travaux à effectuer suite à l'ouverture des soumissions.

PROPOSITION ACCEPTÉE

11. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

12. PRÉSENTATION ET LECTURE DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

3^e lecture de l'Arrêté N° P-11-36 et N° Z-11-44

C12-011 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Jacques LeBlanc

ATTENDU QUE le conseil a initié un exercice de révision de ses arrêtés du plan municipal et de zonage en 2011 et a tenu plusieurs réunions formelles et informelles pendant 2011 afin de consulter les citoyens et de considérer toute objection ou recommandation soumises;

ET ATTENDU QUE lors de sa réunion du 5 décembre 2011, le conseil a entendu les objections dans le contexte d'une audience selon la Loi sur l'urbanisme et le conseil a décidé d'incorporer certaines modifications mineures aux arrêtés du plan municipal et de zonage;

ET ATTENDU QUE le conseil a passé à la 2e lecture par titre de l'arrêté numéro N° P-11-36 intitulé « Plan municipal de Shediac » et de l'arrêté N° Z-11-44 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Shediac »;

ET ATTENDU QUE la Commission d'aménagement Beaubassin fut demandée son avis écrit sur les modifications mineures aux arrêtés et que la Commission a depuis fourni son avis écrit favorable;

ET ATTENDU QUE le « Plan municipal de Shediac » et l' « Arrêté de zonage de la Ville de Shediac » et lesdites modifications mineures furent affichés sur le site internet de la ville pendant la période de consultation public et s'y retrouvent toujours là aujourd'hui, permettant ainsi au conseil municipal de renoncer à la lecture dans l'intégralité desdits arrêtés et modifications selon la Loi sur les municipalités;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte les avis écrits favorables de la Commission d'aménagement Beaubassin face aux arrêtés et aux modifications mineures proposés;

Le vote est enregistré comme étant sept, soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jacques LeBlanc, Charles LeBlanc, Laura Gallant, André Caissie, Normand Belliveau et le maire suppléant Peter Breau votent en faveur de la proposition. Le conseiller Michel Thibodeau vote contre la proposition. La proposition est dûment acceptée.

C12-012 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Jacques LeBlanc

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil renonce à faire la lecture dans l'intégralité de l'arrêté numéro N° P-11-36 intitulé « Plan

municipal de Shediac » et de l'arrêté N° Z-11-44 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Shediac », mais que le secrétaire municipal fasse la lecture des parties de l'arrêté numéro N° P-11-36 intitulé « Plan municipal de Shediac »;

Le vote est enregistré comme étant sept, soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jacques LeBlanc, Charles LeBlanc, Laura Gallant, André Caissie, Normand Belliveau et le maire suppléant Peter Breau votent en faveur de la proposition. Le conseiller Michel Thibodeau vote contre la proposition. La proposition est dûment acceptée.

Le secrétaire municipal fait la lecture par partie de l'arrêté numéro N° P-11-36 intitulé « Plan municipal de Shediac ».

C12-013 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Normand Belliveau

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le secrétaire municipal passe à la 3e lecture par titre de l'arrêté numéro N° P-11-36 intitulé « Plan municipal de Shediac »;

Le vote est enregistré comme étant sept, soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jacques LeBlanc, Charles LeBlanc, Laura Gallant, André Caissie, Normand Belliveau et le maire suppléant Peter Breau votent en faveur de la proposition. Le conseiller Michel Thibodeau vote contre la proposition. La proposition est dûment acceptée.

Le secrétaire municipal fait la 3^e lecture par titre de l'arrêté numéro N° P-11-36 intitulé « Plan municipal de Shediac ».

C12-014 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Laura Gallant

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° P-11-36 intitulé « Plan municipal de Shediac ».

Le vote est enregistré comme étant sept, soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jacques LeBlanc, Charles LeBlanc, Laura Gallant, André Caissie, Normand Belliveau et le maire suppléant Peter Breau votent en faveur de la proposition. Le conseiller Michel Thibodeau vote contre la proposition. La proposition est dûment acceptée.

C12-015 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Jacques LeBlanc

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le secrétaire municipal passe à la 3e lecture par titre l'arrêté N° Z-11-44 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Shediac ».

Le vote est enregistré comme étant sept, soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jacques LeBlanc, Charles LeBlanc, Laura Gallant, André Caissie, Normand Belliveau et le maire suppléant Peter Breau votent en faveur de la proposition. Le conseiller Michel Thibodeau vote contre la proposition. La proposition est dûment acceptée.

Le secrétaire municipal fait la 3^e lecture par titre l'arrêté N° Z-11-44 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Shediac ».

C12-016 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Jacques LeBlanc

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° Z-11-44 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Shediac ».

Le vote est enregistré comme étant sept, soit six (6) oui et un (1) non. Les membres du conseil Jacques LeBlanc, Charles LeBlanc, Laura Gallant, André Caissie, Normand Belliveau et le maire suppléant Peter Breau votent en faveur de la proposition. Le conseiller Michel Thibodeau vote contre la proposition. La proposition est dûment acceptée.

3^e lecture de l'Arrêté N° B-12-10

C12-017 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Jacques LeBlanc

QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° B-12-10, un arrêté concernant le budget de Centre-ville Shediac Downtown Inc., soit faite par son titre.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire fait la troisième lecture de l'Arrêté N° B-12-10 par son titre.

C12-018 Proposé par: Peter Breau
 Appuyé par: Jacques LeBlanc

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° B-12-10.

PROPOSITION ADOPTÉE

13. MOTIONS ET RÉOLUTIONS

Émission de chèques

C12-019 Proposé par: Jacques LeBlanc
 Appuyé par: Laura Gallant

ATTENDU QUE le Conseil municipal reçoit plusieurs demandes de financement de divers groupes;

ET ATTENDU QUE le Conseil municipal de Shediac a pris un engagement pour accorder un don à différentes organisations.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'on autorise l'émission de chèques aux organismes énumérés ci-dessous et que les récipiendaires soient invités à venir accepter leur chèque en personne lors d'une réunion publique:

Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour	- 5 000 \$
Théâtre populaire d'Acadie	- 5 000 \$
Université de Moncton	- 3 000 \$
École polyvalente LJR	- 3 000 \$
École MFB	- 3 000 \$
Vestiaire Saint-Joseph	- 2 500 \$
Échec au Crime - Westmorland	- 500 \$
Hospice Shediac	- 500 \$

PROPOSITION ADOPTÉE

Question: Le président remercie le comité d'embauche. Il donne la parole à Mme Murielle Allain. Mme Allain explique le rapport d'embauche. Elle mentionne les procédures qui ont été prises durant la sélection du nouveau poste réception/communication.

Embauche de personnel

C12-020 Proposé par: Normand Belliveau
 Appuyé par: Michel Thibodeau

ATTENDU QUE l'offre d'emploi pour combler le poste de réception / communication pour la municipalité de Shediac a été annoncée dans les divers médias;

ATTENDU QU'UN comité de sélection a été mis sur pied et que le comité a été retenu pour entamer le processus d'embauche. Le comité de sélection fut composé du directeur général Gilles Belleau, du directeur des finances Rejean Godin, de la conseillère Laura Gallant et de Murielle Allain à titre de citoyenne;

ATTENDU QUE le comité de sélection a fait l'analyse des candidatures et a procédé aux entrevues;

ATTENDU QUE le comité de sélection a formulé une recommandation au conseil quant à l'embauche du poste réception / communication;

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QU'ON accepte la recommandation du comité de sélection telle que présentée dans le rapport d'embauche;

QUE Mme Pauline Breau soit embauchée sur une base permanente au poste de réception / communication à un salaire annuel de 40 000,00 \$ en plus des avantages sociaux prévus (assurance santé/dentaire, Fonds de pension, et autres) et que son entrée en fonction soit fixée au 6 février 2012.

QUE celle-ci profite de trois (3) semaines de vacances annuelles dès son entrée en poste et que la période d'attente aux avantages sociaux soit annulée.

PROPOSITION ADOPTÉE

Question : Le président remercie le beau travail de Mme Connie Bourgeois suite au départ de la secrétaire municipale, Mme Jeannette Bourque. Il

mentionne que Mme Bourgeois occupera le poste de secrétaire municipale adjointe en plus des fonctions à la réception. M. Belleau occupera le poste de directeur général et secrétaire municipal.

Propositions pour la location d'espace au parc Rotary

C12-021 Proposé par : Charles LeBlanc
Appuyé par : Laura Gallant

QU'ON accepte l'offre de David Ryder (Alpine Industries Ltd / Alpine Giftware) pour la location de deux bâtiments au parc Rotary. Le premier (912 pieds carrés) pour la somme 79 500,00 \$ sur cinq (5) ans et la location du cabanon pour la somme de 6 000,00 \$; et ce, pour un terme de cinq (5) ans.

PROPOSITION ADOPTÉE

Question: Conseiller Normand Belliveau demande si le loyer que l'on demande aux locataires reflètera sur les rénovations qu'on prévoit faire sur ces bâtiments. Conseiller Belliveau aurait aimé voir un terme de moins de 5 ans.

C12-022 Proposé par : Charles LeBlanc
Appuyé par : Laura Gallant

QU'ON accepte l'offre de Kara Leblanc (Harbour Crew Gifts & Treasures) pour la location d'un bâtiment de 425 pieds carrés au parc Rotary pour la somme 40 000,00 \$; et ce, pour un terme de cinq (5) ans.

PROPOSITION ADOPTÉE

C12-023 Proposé par : Charles LeBlanc
Appuyé par : Laura Gallant

QU'ON accepte l'offre d'Edward (Ted) Gaudet (Aerosport NB) pour la location d'un bâtiment de 500 pieds carrés au parc Rotary pour la somme de 13 750,00 \$; et ce, pour un terme de cinq (5) ans.

PROPOSITION ADOPTÉE

Choix d'une firme de consultants pour la planification stratégique

C12-024 Proposé par : André Caissie
 Appuyé par : Peter Breau

ATTENDU QUE le conseil a réservé une somme de 50 000,00 \$ pour le processus de planification stratégique communautaire de la ville de Shediac;

ATTENDU QU'UN processus de demande de propositions a été suivi et que la ville a reçu huit propositions;

ATTENDU QUE les firmes de consultations suivantes ont soumis une proposition : Novita Interpares Limited, Goguen and Company Ltd. AMEC, Roche Atlantique, NuFocus, Landal Inc., Ekistics Planning and Design et EXP.;

ATTENDU QU'UN processus d'évaluation rigoureux a été suivi par l'administration pour le choix de la firme;

ATTENDU QUE la firme Novita Interpares Limited est celle qui s'est démarquée le plus des huit propositions reçues;

IL EST DONC RÉSOLU QUE la ville de Shediac accepte la firme de consultation Novita Interpares Limited pour compléter le processus de sélection pour la planification stratégique communautaire de Shediac au coût de 32 000,00 \$ plus taxes.

PROPOSITION ADOPTÉE

Déménagement du petit phare

C12-025 Proposé par : Michel Thibodeau
 Appuyé par : Laura Gallant

ATTENDU QUE le département de tourisme a mené une enquête sur le nombre de touristes qui utilisaient le kiosque du petit phare l'été;

ATTENDU QUE l'enquête a démontré que le petit phare au centre-ville est très peu utilisé par les touristes durant l'été;

ATTENDU QUE la Corporation du centre-ville est au courant et appuie le déménagement du petit phare au parc Pascal-Poirier;

ATTENDU QU'UNE analyse des coûts a été complétée et que ceux-ci s'élèvent à environ 2 000,00 \$;

ATTENDU QU'À partir de l'été 2012 et pour les années qui vont suivre que le phare aura du personnel présent durant les événements au parc et au centre-ville seulement;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le petit phare situé près du bureau d'Entreprise Sud-est déménage au parc Pascal-Poirier à proximité du salon de Coiffure Fergusson et qu'une somme de 2 000,00 \$ soit consacrée à ce déménagement sur le nouveau site.

PROPOSITION ADOPTÉE

Question : Conseiller Normand Belliveau aimerait que l'employé qui travaille dans le petit phare ait un habit pour l'identifier. Cette personne pourrait souhaiter la bienvenue aux gens. Il mentionne aussi qu'il aimerait qu'une personne reçoive les gens qui arrivent par autobus. Cette personne pourrait informer les gens sur les attraits de centre-ville et de la ville de Shediac.

Modification de l'arrêté de zonage

C12-026 Proposé par: Laura Gallant
Appuyé par: Normand Belliveau

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Gilles Maillet, président de Shediac Lobster Shop LTD. pour son terrain portant le numéro d'identification 70281829 et situé au 261 rue Main à Shediac afin de rencontrer les exigences de l'arrêté No. 00-44U pour prendre de l'expansion et de modifier ladite propriété en une zone Commerciale et Manufacturière (CM)

advenant l'adoption du nouvel arrêté de zonage pendant le processus de rezonage.

PAR CONSÉQUENT, IL EST DONC RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage. et;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le secrétaire municipal se charge au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté modificateur et demande un avis par écrit de la Commission d'aménagement Beaubassin conformément à l'article 66 de la *Loi sur l'urbanisme* et donne une extension jusqu'au 22 mars pour recevoir l'avis. Finalement, que l'audience publique soit fixée au lundi 27 février 2012 en la salle du conseil à 18 h.

PROPOSITION ADOPTÉE

Question: Conseillère Laura Gallant se demande où seront les modifications apportées à ce bâtiment. M. André Frenette lui confirme que les modifications seront à l'arrière du bâtiment.

Le président profite de l'occasion pour féliciter la Commission d'aménagement Beaubassin pour leur excellent travail avec le nouveau plan municipal qui a été adopté ce soir. Il mentionne que nous sommes la première municipalité dans la province du Nouveau-Brunswick à adopter un arrêté sur la zone côtière. La présentation à Tracadie-Sheila a dans ce sens été bien appréciée.

Adoption du Budget 2012 - Centre-Ville Shediac Downtown inc.

C12-027 Proposé par: Jacques LeBlanc
 Appuyé par: Laura Gallant

QUE le Conseil municipal adopte le budget de Centre-Ville Shediac Downtown inc. pour l'année 2012 au total de 69 660 \$; que l'on accepte le montant de 12 100 \$ comme étant la contribution de la Ville de Shediac envers l'amélioration du centre-ville, et que l'on autorise le ministre des Gouvernements locaux de prélever un montant de 57 560 \$ sur l'évaluation des propriétés

immobilières et commerciales qui se trouvent dans la zone d'amélioration des affaires et qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation*.

PROPOSITION ADOPTÉE

Installation d'une traverse de piétons sur la rue Main

C12-028 Proposé par: Normand Belliveau
 Appuyé par: Michel Thibodeau

ATTENDU QUE lors de la réunion publique du 26 septembre 2011 l'entreprise Oceanside Fitness & Tanning a présenté devant le conseil une demande pour l'installation d'une traverse pour piétons sur la rue Main afin de permettre à leurs clients d'accéder aux magasins Sobeys et Canadian Tire;

ATTENDU QUE l'installation d'une traverse de piétons sur une route provinciale doit recevoir l'approbation du ministère des Transports;

ATTENDU QUE l'étude commandée par la ville auprès de la Firme EXP devra démontrer que la traverse est justifiée au point de vue du volume de piétons et de circulation automobile et que l'endroit proposé rencontre les normes;

ATTENDU QUE du développement commercial est prévu dans cette région de la rue Main au cours des prochains mois ou des prochaines années;

QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la ville de Shediac recommande au ministère des Transports qu'une traverse de piétons soit installée sur la rue main à l'endroit que lui recommandera le rapport de EXP.

PROPOSITION ADOPTÉE

14. NOMINATIONS AUX COMITÉS

Comité de francisation

Le président procède à la nomination de conseillère Laura Gallant à titre de membre du comité de francisation.

15. AJOURNEMENT

Le conseiller Jacques LeBlanc propose l'ajournement vers les 20 h 45. Le conseiller Michel Thibodeau appuie la motion.

Raymond Cormier, maire

Gilles Belleau, secrétaire municipal